

entre l'homme et l'animal, il y a eu et il y aura toujours d'autres humains pour rappeler les dissemblances. En dépit de cette interrogation, le livre d'É. Baratay ouvre un vaste chantier prometteur pour les historiens ; en cela, son importance est indéniable.

CATHERINE RÉMY

**Bernard Kalaora  
et Chloé Vlassopoulos**

*Pour une sociologie de l'environnement :  
environnement, société et politique*  
Seyssel, Champ Vallon, 2013, 320 p.

Ce livre est une production hybride – adjectif qui sied bien à ce qui touche à l'environnement – fort originale. Ce n'est en effet ni un manuel ni une revue exhaustive de l'état de l'art dans une discipline qui, en France, selon les auteurs, a longtemps négligé l'environnement au motif que celui-ci était conçu dans son extériorité à l'homme. L'environnement, appréhendé ici de façon plus large et interactionniste, est envisagé dans une double dimension, à la fois « objet de recherche » et « enjeu d'action sociale et politique » (p. 11). Cet ouvrage très dense permet de faire le point sur les difficultés des sciences sociales françaises – mais aussi des politiques publiques – à intégrer l'environnement. Il met en lumière, de façon parfois légèrement répétitive, la précocité du monde anglophone, qui remonterait à la tradition pragmatique et empirique de la philosophie anglaise. En résumé, l'environnement à la française est traditionnellement posé comme un objet extérieur au domaine du social, qu'il soit le récepteur passif des actions humaines qui le dégradent ou l'agent causal qui façonne le milieu et les vies humaines, tel que le climat étudié par Emmanuel Le Roy Ladurie. Chez les Anglais et les Américains, en vertu d'un héritage philosophique dont cet ouvrage souvent engagé rend compte, en suivant la thèse du philosophe Lionel Charles, l'environnement englobe à la fois humains et non-humains et relève d'une perspective interactionniste.

Le souci des auteurs de replacer le problème dans la diachronie traverse les chapitres.

L'idée majeure, qui découle de la reconnaissance d'une primauté anglo-américaine, est que l'approche sociologique de l'« environnement » n'est pas née en 1970. Le premier chapitre, sur les « cadres cognitifs » qui permettent de penser l'environnement, permet de souligner, à côté de celui des hygiénistes et des esthètes, le rôle des ingénieurs du XIX<sup>e</sup> siècle, au même titre que celui de figures pionnières comme George Perkins Marsh, Patrick Geddes, Lewis Mumford et des penseurs de l'École de Chicago ; autant de figures dont la réception en France est longtemps restée faible. Les deux chapitres suivants poursuivent l'analyse historiographique, enrichie d'informations tirées de l'expérience de première main d'un des deux auteurs, engagé durant plusieurs années comme chargé de mission auprès du ministère de l'Environnement. Un point de vue rétrospectif parfois pessimiste parcourt cette partie de l'essai qui déplore la fragmentation disciplinaire en matière de recherches environnementales, obstacle à l'interdisciplinarité, ainsi que la rupture entre gestionnaires et scientifiques. Cependant, les principales initiatives en matière de sociologie durant le dernier quart de siècle (rurale, des sciences, des risques, pragmatique, de l'action publique) apparaissent clairement, avec une présentation de leurs figures de proue et de leurs travaux emblématiques.

Passée cette partie plus épistémologique, le quatrième chapitre s'interroge sur les façons d'étudier les relations entre société et environnement. Les auteurs retracent la création de nouveaux mouvements sociaux et les problèmes théoriques que la sociologie s'est posés à ce sujet. Puis ils étudient le lien entre écologisme et parti politique dédié, notamment à partir de l'ouvrage de Michael Bess, pourtant discutable et discuté par les historiens français<sup>1</sup>. La suite du chapitre est plus novatrice, faisant le point sur la difficile émergence des problèmes de santé et de justice environnementales. La problématisation environnementale de la santé, à la suite de la rupture scientifique provoquée par le pasteurisme, a longtemps été victime de la sectorisation de l'action publique en France et a émergé malheureusement en réponse à la canicule de 2003. La justice environnementale, née aux États-Unis comme

prolongement environnemental du mouvement pour les droits civiques, a été abordée en Europe par le prisme des « inégalités environnementales », ce qui correspond à une vision plus collective et moins individuelle du rapport à l'environnement. Dans le chapitre suivant, le lecteur bénéficie d'une bonne synthèse sur l'environnement en politique, depuis son institutionnalisation administrative jusqu'à une synthèse critique de Daniel Boy sur le Grenelle de l'environnement de 2007<sup>2</sup>, en passant par diverses études de cas (en particulier celle issue de la thèse pionnière de Chloé Vlassopoulos sur la pollution atmosphérique).

Le dernier chapitre déplace le point de vue à l'échelle globale, riche de sens en matière d'études environnementales, puisque c'est à la fois celle où se posent certains problèmes (l'effet de serre) et celle où l'environnement est l'objet et l'enjeu d'expertises destinées à conseiller les gouvernants. Il propose notamment un résumé du point de vue de l'économiste Elinor Ostrom qui plaide, face à des problèmes globaux comme le climat, pour une réponse multiscalaire et polycentrique, au plus près des individus et de leur capacité à s'associer et coopérer. L'État-nation, cadre classique en sciences sociales, n'est plus considéré comme le plus pertinent. Une approche nationale et technocratique, telle que celle qui est pratiquée dans le cas français, se fait bousculer par l'action des organisations non gouvernementales (ONG), des *global experts*, faute de reconnaître le caractère à la fois transectoriel et transfrontalier des questions environnementales. Le point de vue engagé des auteurs, quand il s'agissait de parler de leur discipline dans les premiers chapitres, rejoint ici une analyse de chercheur citoyen : « Dans la société française c'est sans doute l'équilibre entre l'État et les individus qu'il convient de questionner » (p. 287).

Bernard Kalaora et C. Vlassopoulos livrent un essai stimulant, qui laisse parfois un goût d'inachevé ou de perfectibilité – les encadrés qui parsèment l'ouvrage, par exemple –, mais n'en ouvre pas moins des questionnements féconds, dont on peut espérer qu'ils soient repris par d'autres chercheurs (sociologues, historiens, politologues, etc.) dans un avenir proche. Ultime regret : le matériau empirique aurait pu être plus fourni, afin de donner

l'exemple et de mieux servir l'objectif affiché de « proposer des voies pour transcender les frontières disciplinaires » (p. 8).

STÉPHANE FRIoux

1 - Michael BESS, *La France vert clair. Écologie et modernité technologique, 1960-2000*, trad. par C. Jaquet, Seyssel, Champ Vallon, [2003] 2011. Voir Geneviève MASSARD-GUILBAUD, « La France, une 'société vert clair' ? », *Vingtième siècle*, 113-1, 2012, p. 205-210.

2 - Daniel BOY *et al.* (dir.), *Le Grenelle de l'environnement : acteurs, discours, effets*, Paris, A. Colin, 2012.

### **Dominique Pestre**

*À contre-science. Politiques et savoirs des sociétés contemporaines*

Paris, Éd. du Seuil, 2013, 250 p.

Ce livre suit deux fils directeurs. Le premier est un retour sur quarante ans d'existence de *science studies* par un des meilleurs connaisseurs du domaine. L'institutionnalisation et la réussite académique de ce champ de recherche font que les concepts et positions théoriques sur la science qui sont discutés ici (postulats de symétrie, analyse de controverse, suivi des acteurs) seront familiers à un certain nombre de lecteurs. Ainsi n'est-on pas étonné en lisant que « la question centrale de ce livre est d'interroger la manière dont travaillent les sciences, de dire ce que les sciences et les techniques font aux univers sociaux et productifs, mais encore ce que les sociétés font aux sciences et aux objets techniques ». Cette familiarité est cependant trompeuse car le second fil directeur, celui qui structure le livre et le rend extrêmement stimulant, consiste à soumettre les différentes propositions des études sur les sciences à l'épreuve des systèmes de savoirs des sociétés modernes en manipulant deux focales : le temps long qui fait se succéder de vastes dynamiques et le temps court qui voit naître des recompositions et des divergences de la recherche académique. Le lecteur doit donc être attentif à la manière dont ces deux niveaux d'analyse dialoguent et s'informent l'un l'autre constamment, la montée en généralité des « régimes de sciences en société et de sociétés en science » servant à révéler ce qui échappe